



Dans ce numéro :

Edito	1
Nogent sur Marne veut un bout des JO 2024	2
Alfortville, pendant les vacances le collège s’amuse	3
A la Maison du Handball de Créteil, la ligue féminine affiche ses ambitions	3/4
Au cœur de la cellule de « réathlétisation »	4/5
Clarisse Abgegnenou, sacrée championne du monde de judo pour la 4e fois	5
Camion piscine	5/6
Baseball	6
Diffusion Jeux Olympiques	6
Le CIO menace l’Italie d’une exclusion des Jeux	7
Sécurité routière : 175 cyclistes tués l’an passé	7
JO 2024 : le surf à Tahiti ? La ministre répond	8
JO 2020	8/9
Sport féminin	9/10/11
Sports Tech	11
Du nouveau pour le sport-santé en Val de Marne	12

Bonjour à tous,

Le temps des vacances est terminé, la rentrée bat son plein pour les comités et les associations.

Ces derniers jours, les notifications du CNDS 2019 sont arrivées, après un grand retard, et ces subventions, beaucoup de clubs se demandent quand ils en percevront les montants ...

Mais nos adhérents sont déjà aux portes des équipements sportifs que mettent à notre disposition gracieusement les municipalités de notre département.

Les dirigeants toujours bénévoles de ces nombreux clubs sportifs sont dans les starting blocks, et dès le week-end prochain lors des différents forums d’associations, qui vont se tenir dans leur commune, ils vont prendre les inscriptions de tous ces adhérents sans savoir financièrement comment ils vont s’en sortir à terme tant l’incertitude est grande sur l’avenir de leur modèle économique.

Le changement du monde sportif est bien avancé, mais n’aurait-il pas pu se faire plus simplement ?

Il y a cependant des nouvelles qui nous portent à plus d’optimisme : vous lirez dans ces colonnes que désormais la CPAM du Val-de-Marne accordera sous certaines conditions une aide financière aux malades atteints d’une ALD pour une activité sportive prescrite par leur médecin. C’est une avancée significative de nature à favoriser la pratique sportive de ces malades dans les associations certifiées Prescri’forme. Le CDOS prend toute sa place dans ce dispositif en proposant des formations aux animateurs sportifs pour qu’ils puissent intervenir face à ces publics.

Je vous souhaite bon courage à toutes et à tous et un bon début de saison ...

W.L

## Nogent sur Marne veut un bout des JO 2024

La ville prépare sa candidature pour devenir site de préparation de la grande messe olympique. Le conseil départemental y travaille aussi.

Le Val-de-Marne ne compte pas rester le parent pauvre des JO 2024. Seul département de la petite couronne parisienne à n'accueillir aucune compétition olympique, le « 94 » va tenter de se rabattre sur les centres de préparation au Jeux (CPJ), où s'entraîneront les équipes avant la course à la médaille. Première ville à officialiser son intérêt, Nogent-sur-Marne a demandé, dans un courrier adressé au préfet au début du mois d'août, à être labellisée « Terre de Jeux », préalable à la désignation comme CPJ. Car la ville se verrait bien recevoir des nations en résidence pour leur préparation, dans quatre disciplines : aviron, canoë, water-polo et natation synchronisée.

« On serait vraiment bête de ne pas jouer notre carte à fond, explique le maire (ex LR), Jacques J.P. Martin. Devenir CPJ serait un sacré coup de projecteur pour Nogent et, plus largement, pour la vallée de la Marne. Et on dispose déjà des installations et du réseau hôtelier nécessaires. »

À écouter l'élu, intégrer le catalogue dans lequel les nations choisiront leurs lieux de préparation serait plus profitable encore qu'être site de compétition : « Les équipes viendront s'entraîner sur place à partir de 2022. Les athlètes, et leurs possibles supporters, passeront donc plus de temps à Nogent, bien avant la seule période des compétitions. »

Une candidature avec Champigny et Joinville ?

Pour ne pas laisser échapper la dernière occasion de participer à la grande messe olympique, Nogent compte « la jouer collectif avec nos deux voisines », Joinville et Champigny, toutes deux plantées en bord de Marne et pourvues en sites nautiques.

« Je vais leur envoyer mes émissaires avant la date fatidique du 13 octobre (NDLR : pour candidater au CPJ), sourit Jacques J.P. Martin. Faut mettre toutes les chances de notre côté cette fois. »

Une offre qui pourrait faire (enfin) entrer le Val-de-Marne dans les JO 2024. Mais pour atteindre cet objectif, attention « aux candidatures largement institutionnelles, prévient Jean-François Mailler, président du comité départemental de canoë-kayak (et employé à la mairie de Fontenay-sous-Bois). Il faut associer bien plus les clubs et leurs athlètes. Ce sont eux qui connaissent le mieux les infrastructures. Qui pourra convaincre des fédérations étrangères de venir se préparer chez nous ? Des gens du milieu. Pas le préfet. »

Pour preuve : « les délégations qui sont déjà venues naviguer sur la Marne ont toutes été surprises par le cadre et les infrastructures, rappelle-t-il. On bénéficie encore d'un bassin presque totalement sauvage, coupé du monde urbain et de l'effervescence. C'est quand même un sacré argument. »

Des installations de premier plan  
La candidature de Nogent ne

devrait pas être la seule. Au département, on jure « prendre à bras-le-corps » ce sujet. « La procédure est relativement longue et complexe, souffle Daniel Guérin, vice-président (MRC) en charge des sports. Dès la rentrée, nous allons proposer une réunion à tous les territoires et communes intéressés pour les accompagner. »

Le département qui a jusqu'à raté le coche, — « la faute à Paris qui a préféré la Seine-Saint-Denis », répète inlassablement Daniel Guérin —, espère bien cette fois séduire les fédérations. Un travail est en cours avec le comité départemental du tourisme, sur l'aspect hébergement. « Il y a beaucoup de fédérations qui ont peu de moyens, on est volontaire pour les accueillir », souligne-t-on au département.

Et de vanter ainsi les installations : le parc du Grand Godet, pour le foot, ou le parc interdépartemental des sports à Choisy-le-Roi. Lequel est aussi adapté aux activités nautiques. Le parc a accueilli la Coupe du monde de ski nautique. À Champigny, les équipements pour la boxe, le taekwondo ou le judo seront aussi mis en avant. Profitant de la lumière apportée par les trois médaillées olympiques de 2016 : Estelle Mossely, Haby Niaré et la judokate Émilie Andéol.

Source : Le Parisien



**Nogent.** La commune aimerait notamment que des délégations étrangères viennent se préparer aux JO 2024 sur la Marne, en canoë et aviron.

## Alfortville, pendant les vacances le collège s'amuse

Soixante-dix élèves participent aux activités de l'école ouverte au collège Langevin. Quinze établissements du département étaient ouverts la première semaine de juillet des vacances scolaires et proposent aux élèves différentes activités, notamment sportives.

Comme un air de vacances dans la cour du collège. Dans les étages désertés par les élèves habituels, le prof de maths donne un cours de cuisine, pendant que sous le préau c'est la prof de physique qui se colle à l'escape game. Mieux que le centre aéré pour les 70 collégiens et écoliers qui participaient toute la semaine aux activités du dispositif « école ouverte » proposées au collège Paul-Langevin d'Alfortville.

Durant toute la semaine les élèves des écoles rattachées au collège en réseau d'éducation prioritaire se sont mêlés à leurs camarades collégiens. L'occasion pour les premiers de se familiariser avec l'éta-

blissement avant d'y faire leurs premiers pas. Au programme : accrobranche, visite de l'Exploradôme de Vitry, ou encore exposition Toutankhamon à la Villette et cuisine moléculaire...

« Je connaissais déjà pas mal de dieux Egyptiens avant d'aller voir l'exposition, comme ça, c'était plus facile à comprendre et ça m'a un peu servi pour l'escape game ». Rayan, 11 ans, résume sa visite de la veille à la Villette (Paris XIXe) après avoir résolu les énigmes de l'escape game sur le thème de l'Egypte.

« Ça fait moins peur avant la rentrée »

« Il a fallu faire un peu de maths et reconnaître des symboles », décrit le futur collégien. A la rentrée, Rayan entrera en 6ème : « J'ai pu rencontrer les profs, ça fait moins peur avant la rentrée, et puis aussi découvrir le foyer et les salles de classe ».

Du côté des enseignants, ce

premier contact n'est pas anodin non plus : « Pour nous aussi, c'est intéressant de rencontrer nos futurs élèves dans un contexte différent et plus détendu que le cadre scolaire, relève Charlotte Mongkhonhsinh, professeure de physique. On les fait travailler en équipe, ce qui leur apprend la coopération et créé déjà du lien entre eux. Ce qui est intéressant pour la suite de leur scolarité ».

Lors des dernières vacances scolaires, l'école ouverte était plus studieuse et proposait une préparation au brevet. Pour la dernière semaine des vacances fin août, l'école ouverte a proposé également des activités sportives, encadrées notamment par les animateurs de l'UFOLEP 94, impliquée depuis plusieurs années dans ce dispositif.

Tout au long de l'année lors des vacances, jusqu'à quatorze collèges du Val-de-Marne ouvrent leurs portes aux élèves des écoles.



Activité solowheel, encadrée par l'UFOLEP 94 au collège Langevin d'Alfortville

## A la Maison du Handball de Créteil, la ligue féminine affiche ses ambitions

La petite famille du handball professionnel féminin était réunie lundi 26 août à Créteil pour la cérémonie de lancement de la nouvelle saison du championnat de première division. Une belle vitrine pour mettre en valeur les acteurs de cette discipline en pleine ascension.

Dans l'auditorium de la Maison du Handball à Créteil se rejouent sur grand écran les temps forts d'une saison pleine de rebondissements. Les spectateurs revivent le

sacre de l'équipe de France féminine l'été dernier lors de la coupe d'Europe disputée à domicile. Plusieurs séquences reviennent ensuite sur les matches de la Ligue féminine de handball, l'un des championnats les plus relevés du monde.

Plusieurs joueuses reçoivent des trophées individuels pour leurs performances. Ce sont les handballeuses de Metz qui font main basse sur la plupart des distinctions. Elles dominent le championnat

avec quatre titres consécutifs et un beau parcours en coupe d'Europe.

Une visite de rentrée sympa pour la ministre des Sports, Roxana Maracineanu, qui reconnaît que le handball féminin est à la pointe en matière de lutte pour l'égalité des sexes. «La Ligue a pour projet de devenir la première organisation professionnelle dans le sport féminin à être autonome sur le plan financier, grâce notamment au sponsoring. Cela va per-





mettre la poursuite du développement de la discipline. De notre côté, le ministère va continuer d'accompagner la Ligue dans l'organisation de grands événements pour offrir une vitrine à ce sport, pour décrocher des contrats de retransmission télévisée et attirer des jeunes filles dans vos rangs», s'engage-t-elle. Une progression fulgurante mais des salaires encore inégaux entre hommes et femmes.

Si aujourd'hui, le public français se passionne pour cette discipline (pics à 9 millions d'audience lors de l'Euro

2018 et 2300 spectateurs en moyenne pour les matches du championnat), cet enthousiasme a été acquis au prix d'efforts de structuration sur une période de dix ans. «A la création de la Ligue, en 2008, notre budget avoisinait les 10 millions d'euros, aujourd'hui nous sommes à près de 24 millions d'euros. Tout cela est possible grâce à l'ancrage des clubs dans leurs territoires et au soutien renouvelé de partenaires historiques», souligne Nodjialem Myaro, la présidente de la Ligue féminine de handball, ancienne joueuse.

Le handball féminin a tellement la cote auprès des annonceurs, que cette année, comme chez leurs homologues masculins, le championnat de première division va prendre le nom d'un sponsor, celui de Butagaz, pour un engagement de trois ans. Cela dit, l'écart de salaire reste encore élevé entre hommes et femmes, selon la ligue nationale de handball, les messieurs gagnaient en moyenne 7019 euros par mois (brut) la saison dernière contre 2690 euros par mois (brut) pour les dames.

Source : 94citoyens

## Au cœur de la cellule de "réathlétisation"

Connaissez-vous ce lieu au nom très scientifique, la cellule de réathlétisation de l'INSEP (institut national du sport de l'expertise et de la performance) ?

Un nom presque mystérieux mais en tant que sportif, on n'a pas forcément envie d'y mettre les pieds, car passer par cette case est souvent synonyme de blessure. Cette cellule est au cœur du vélodrome de l'INSEP. Cela ressemble à une grande garderie pour ceux qui aiment le sport.



On y trouve des appareils de musculation en tout genre, des ballons de toutes les tailles, des tapis de gym de toutes les épaisseurs, des slacklines (des sangles élastiques très tendues sur lesquelles on doit marcher et rester en équilibre). Il y a aussi un tatami de judo, un coin gazon avec de l'herbe synthétique et des canapés pour discuter et partager un café. Trois responsables s'occupent des athlètes. Enguer-

rand Aucher, l'un des cadres, décrit les missions principales de ce lieu :

"Notre première mission est de savoir pourquoi l'athlète est envoyé à la cellule de réathlétisation. On rencontre différents profils : des sportifs blessés que les médecins nous envoient pour travailler sur la blessure car celle-ci est suffisamment rétablie pour retravailler dessus ou des sportifs blessés sur lesquels on ne va pas pouvoir du tout toucher au traumatisme mais on va s'occuper de tout ce qu'il y a autour. L'objectif est de maintenir ses qualités physiques pour que, lors du retour dans son pôle, il ait le moins perdu possible, voire gagné en compétences sur certains de ses déficits. On a aussi beaucoup de sportifs en prévention des blessures, soit des anciens blessés, soit des sportifs qui cherchent à combler des déficits physiques pour éviter un accident."

La blessure, la hantise du sportif

La blessure est inévitable dans le monde du sport. Certains kinés pour nous remonter le moral nous disent lors d'une période de convalescence : "Ne t'inquiète pas tu es en avance sur les autres", sous-entendu tous les sportifs vont se blesser...

Ce lieu permet de comprendre que l'athlète n'est pas tout seul lors d'une période de guérison. Imaginez un judoka de plus de 100 kg sur la presse à côté d'une gymnaste aux développés couchés ou d'une épéiste sur une échelle de rythme... Cela crée une certaine harmonie.

Évidemment, les gabarits sont différents, les maux sont différents, mais la tristesse de ne pas pouvoir pratiquer leur sport est la même. Une des missions des responsables de la cellule consiste ainsi à apporter un soutien psychologique, une oreille bienveillante pour des athlètes qui peuvent parfois trouver les décisions médicales un peu floues.

Surtout, les sportifs sont en attente de réponses ultra personnalisées comme l'explicite Enguerrand Aucher : "On doit gérer l'aspect mental. Certains sportifs sont blessés depuis longtemps ou ils se re-blessent souvent. Au bout d'un moment cela pèse

dans l'esprit. C'est aussi notre rôle d'échanger avec les athlètes, de prendre un temps au-delà du terrain pour discuter dans les canapés de ce qui se passe dans leurs têtes, où ils en sont d'un point de vue psychologique et de pouvoir les remettre sur le

droit chemin en prenant des décisions cohérentes en fonction de leurs propres projets. C'est à l'athlète de piloter, on est là pour les accompagner au maximum dans leur projet de carrière."

Source : francetv.info

## Clarisse Abgegnenou sacrée championne du monde de judo pour la 4ème fois

Licenciée au Red Star Club de Champigny-sur-Marne, Clarisse Abgegnenou, 26 ans, a été sacrée pour la quatrième fois championne du monde de judo dans la catégorie des moins de 63 kg mercredi 28 août, au terme d'un combat de 13 minutes contre la japonaise Miku Tashiro.

Une récompense qui lui confère un nouveau titre, celle de la judokate française la plus

médaillée de l'histoire. La campinoise n'est pas la seule sportive du Val-de-Marne à briller au pays du soleil levant. Sur les 17 français qui participent Championnats du monde de Judo, 5 viennent d'un club du Val-de-Marne (3 au RSCC Champigny, 2 au Sucy Judo).

«Aux côtés de Daniel Guérin, vice-président du Département en charge des sports,

j'adresse mes plus chaleureuses félicitations à Clarisse Abgegnanou, ainsi qu'à Luka Mkheidze et Amandine Buchard, qui ont également réalisé de très belles performances.», a commenté le président du Conseil départemental, Christian Favier. Prochaine étape : les jeux olympiques de Tokyo en 2020.

Source : 94citoyens



## Haute-Savoie : il conçoit une piscine itinérante pour apprendre à nager à tous les enfants (et aussi aux grands)

Une école de natation mobile a sillonné les routes de France cet été. Conçu près d'Annecy, ce camion-piscine va à la rencontre des enfants vivant dans des zones dépourvues d'infrastructures aquatiques pour leur enseigner la natation.

Quelques enfants qui apprennent à nager la brasse dans une piscine miniature, le tout à l'intérieur d'un semi-remorque... la scène paraît improbable. Et pourtant, ce camion-piscine sillonne déjà les routes de France. Tout juste arrivé dans une base de loisirs de Cergy-Pontoise (Île-de-France), il doit permettre d'aller à la rencontre des plus jeunes pour développer la pratique de la natation.

Jean-François Buisson, le concepteur de cette piscine itinérante l'assure : en moins de dix séances, les petits nageurs peuvent déjà se débrouiller tous seuls. En une année, près de 800 élèves peuvent apprendre à nager grâce à ce centre aquatique. Conçu en Haute-Savoie, il est expérimenté depuis deux ans en Suisse et les premiers résultats sont concluants.

"C'est une salle de classe ambulante qui reste pendant un mois ou deux selon les effectifs de l'école, indique le concepteur de ce centre aquatique mobile. Quand on a terminé avec les 50 ou 100 enfants, on va dans le village d'à côté, on se stationne dans la prochaine école, et ainsi de

suite dans les villages qui n'ont pas de piscine."

Vers une généralisation ?

Accessible aux personnes à mobilité réduite, en surpoids, aquaphobes, malvoyantes ou aux seniors, cette école de natation ambulante ne s'adresse pas seulement aux enfants. Car l'enjeu est d'importance : plus d'un tiers des Français ne sait pas nager, et faire construire une piscine coûte cher aux municipalités. Beaucoup de zones rurales sont dépourvues d'infrastructures aquatiques, et pour ces territoires, le camion-piscine représente une bonne alternative. "On envisage, avec des financements de l'Etat mais aussi des collectivités, de



« La ministre vise « l'aisance aquatique » pour éviter tout simplement de paniquer dans l'eau. »

pouvoir étendre ce type de dispositif à partir de l'année prochaine sur tous les territoires et, principalement, dans les territoires ruraux, carencés en équipements sportifs où ces solutions pourraient être les bienvenues", annonce la ministre des Sports Roxana Maracineanu.

Ces dernières années, les noyades des enfants de moins de 6 ans ont été multipliées par deux en France. Depuis le mois de juin, on annonce une quarantaine de noyades dans le pays avec une période noire en début d'été en Savoie et Haute-Savoie. La ministre vise "l'aisance aquatique" pour

éviter tout simplement de paniquer dans l'eau. Il s'agit donc d'accroître le nombre de structures permettant d'apprendre à nager. Si l'essai est concluant en région parisienne, le camion franco-suisse n'a pas fini de voyager.

Source : francetvinfo

## La France Championne d'Europe de Baseball Féminin, qualifiée pour la Coupe du Monde WBSC 2020



L'Équipe de France Féminine de Baseball a remporté la première édition des Championnats d'Europe de Baseball Féminin.

Samedi 3 août 2019 à Rouen

les Bleues se sont imposées en finale face aux Pays-Bas, confirmant leur parcours parfait en phase de poule.

Cette première couronne de l'histoire européenne obtenue

par la toute récemment formée équipe nationale est synonyme de qualification pour la Coupe du Monde de Baseball Féminin WBSC 2020.

## Jeux Olympiques - France Télévisions diffuseur exclusif en clair des JO de Paris 2024 et Pékin 2022



A moins d'un an de diffuser les Jeux Olympiques d'été de Tokyo en 2020, France Télévisions a obtenu l'exclusivité des droits audiovisuels en clair des JO de Paris 2024, ainsi que de ceux d'hiver qui se dérouleront à Pékin en 2022. France Télévisions, le plus grand terrain de sport, poursuit la belle aventure avec le mouvement olympique auquel il est historiquement lié.

France 2 et France 3 diffuseront, à l'attention de tous, gratuitement, l'ensemble des compétitions de l'événement le plus attendu des prochaines années dans l'Hexagone, en direct, différé et par extraits dans ses différentes émissions. Les chaînes 1ères diffuseront également les JO dans les territoires Ultra Maires. L'ambition éditoriale de

France Télévisions s'exprimera également sur le numérique où une chaîne linéaire sera spécialement éditée à destination d'un public en mobilité et de communautés plus spécifiques, en plus des nombreux extraits et reportages sur ses services numériques (sites internet, apps mobiles et comptes de réseaux sociaux).

### Mondiaux d'athlétisme 2019, JO de Tokyo 2020

France Télévisions participera à la médiatisation des initiatives sportives et culturelles lancées par Paris 2024, et sera aux côtés des sportifs, des athlètes et du mouvement olympique français pour les accompagner dans toute leur préparation. "C'est un succès majeur pour le service public qui assurera

ainsi la couverture de l'événement historique que constitueront les Jeux Olympiques de Paris", indique la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci.

Les championnats du monde d'athlétisme à Doha (29 septembre au 6 octobre), diffusés sur France Télévisions, puis les Jeux Olympiques d'été de Tokyo en 2020 seront quelques-uns des premiers temps forts d'un dispositif inédit avant les Jeux d'hiver à Pékin en 2022 puis ceux d'été de Paris en 2024. Un siècle après, le retour des Jeux Olympiques à Paris sera à suivre sur France Télévisions.

## Le CIO menace l'Italie d'une exclusion des Jeux

Une bombe. Un séisme. Selon le quotidien milanais *Corriere della Sera*, l'Italie pourrait se voir exclue des Jeux de Tokyo 2020. Ses athlètes en seraient privés. Sa délégation resterait à la maison.

La raison ? Politique. Le quotidien italien fait état d'un courrier envoyé par le CIO au président du comité national olympique italien (CONI), Giovanni Malago. Le document évoque la discussion par le parlement italien de textes de loi susceptibles de mettre en péril l'indépendance du CONI. Il menace le mouvement olympique italien d'une exclusion dans le cas où les textes en question étaient adoptés par les parlementaires.

Le CIO est formel : l'adoption par le parlement de Rome de lois limitant l'indépendance du CONI aboutirait à rendre l'organisation présidée par Giovanni Malago « non-conforme aux principes de la Charte olympique. »

La Charte en question précise en effet, en toutes lettres, l'obligation de non ingérence des autorités politiques dans le fonctionnement d'un comité national olympique. En

2015, le Koweït s'était risqué à ignorer ce sacro-saint principe, pourtant gravé dans le marbre. Le CIO avait alors réagi en imposant la méthode forte. Le comité national olympique avait été suspendu. Aux Jeux de Rio 2016, les athlètes koweïtiens avaient défilé et concouru sous drapeau neutre. La suspension a été levée seulement au début du mois de juillet 2019.

Dans le cas de l'Italie, l'une des nations fortes du mouvement olympique (trois membres au CIO, 28 médailles aux Jeux de Rio 2016), un tel scénario aurait un effet dévastateur. Par ricochet, l'Italie pourrait se voir contrainte de renoncer à organiser les Jeux d'hiver en 2026, attribués en juin dernier à Milan et Cortina d'Ampezzo.

Peu probable ? A ce stade, sans doute. Mais le CIO semble prendre l'affaire très au sérieux. Il dénonce le fait que « le CONI ne devrait pas être réorganisé par des décisions unilatérales du gouvernement », ou que « les domaines liés aux activités du CONI devraient être déterminés conjointement avec eux, conformément à la Charte olympique. »

L'organisation basée à Lausanne rappelle, dans son courrier, que « l'autonomie du sport est formellement établie dans une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée à New York en octobre 2014. » Elle invite le CONI à « porter ces préoccupations graves à l'attention urgente des plus hautes autorités gouvernementales. »

Selon la presse italienne, Thomas Bach aurait alerté le Premier ministre italien, Giuseppe Conte, à l'occasion de la session du CIO à la fin du mois de juin dernier à Lausanne. Mais l'organisation olympique ayant massivement voté pour le dossier porté par Milan et Cortina d'Ampezzo pour les Jeux d'hiver en 2026, l'élu italien n'a pas pris la menace très au sérieux. A tort.

Le message est clair : pas question d'attendre. Le CIO parle d'une situation d'urgence. Il se déclare prêt, dans sa lettre révélée par le *Corriere della Sera*, à organiser dans les plus brefs délais, « une réunion conjointe » au siège de l'organisation olympique à Lausanne. L'heure est grave.



## Sécurité routière : 175 cyclistes tués l'an passé

Sur les routes françaises, 175 cyclistes ont été tués en 2018. Interrogé à l'occasion d'un reportage de France 2, Jean-Marc Peronneau, adhérent à la Fédération française de cyclotourisme, trouve le comportement des automobilistes de plus en plus dangereux. "Il faut toujours être très prudents", conseille-t-il.

Vitesse excessive, alcool, téléphone au volant... autant de comportements à risque qui peuvent être fatals à vélo.

### Apprendre dès l'enfance

Mais il n'y a pas que les voitures dont il faut se méfier. En France, beaucoup de routes ne sont pas aménagées

pour les vélos et sont accidentogènes, comme certains ronds-points. À Paris, en trois mois, 147 cyclistes ont été blessés. Ces derniers peuvent aussi prendre des libertés avec le Code de la route en grillant des feux rouges par exemple. Pour prévenir le danger dès le plus jeune âge, des ateliers sont proposés



aux enfants. Les vélos sont toujours plus nombreux sur

nos routes, il nous faut donc apprendre à mieux partager

la route.

## Jo 2024 : le surf à Tahiti ? La ministre répond

Les Jeux Olympiques de surf auront-ils lieu à Tahiti en 2024 ? Cinq spots français sont candidats dont la Polynésie.

Cette question que l'on se pose de plus en plus dans les milieux sportifs mais aussi dans le milieu du tourisme : les Jeux Olympiques de surf

auront-ils lieu à Tahiti en 2024 ?

Cinq villes françaises sont candidates pour accueillir cette compétition organisée par Paris. Quatre villes du sud-ouest : La Torche, Lacanau-Bordeaux, Biarritz et Hossegor, et Tahiti.

La ministre des Sports, Roxana Maracineanu était justement en déplacement sur la plage de Lacanau cet été, sur la côte atlantique. Elle s'est exprimée sur le sujet. Et c'est plutôt bien parti pour Tahiti si on écoute la Ministre des Sports.



## JO 2020 : Dernière ligne droite pour les Jeux de Tokyo, à un an du coup d'envoi

Tokyo a enclenché mercredi 24 juillet le compte à rebours à un an des Jeux olympiques, les organisateurs promettant des JO écologiques et high-tech, tout en espérant que la chaleur ou le chaos dans les transports ne viennent pas gâcher la fête. A l'approche de cet événement sportif planétaire, « l'excitation grandit », s'est réjoui John Coates, à la tête de l'équipe de coordination du Comité international olympique (CIO). « Nous sommes ravis de voir que les préparatifs des Jeux sont en très bonne voie ».

Le public japonais, lui, semble enthousiaste, si l'on en juge par l'engouement pour les billets. Les résidents de l'archipel se sont rués sur les premiers tickets mis en vente : 7,5 millions de personnes ont fait les démarches en ligne pour tenter d'en décrocher un lors de la première phase de loterie. Et le premier jour dès l'aube, des courageux faisaient la queue pour assister aux festivités.

Après quelques frayeurs initiales, la capitale japonaise aborde la dernière ligne

droite avec une apparente sérénité. Sur les 43 sites, huit sont complètement nouveaux et pour la moitié d'entre eux déjà achevés.

### Risque de chaos dans les transports

Les organisateurs disent aussi avoir trouvé la parade face à la chaleur infernale, parfois difficilement supportable voire dangereuse l'été à Tokyo, à cause de la forte humidité conjuguée à des températures élevées. Tentes, brumisateurs géants et allées de fleurs sont censés donner une sensation rafraîchissante, autant de mesures testées jeudi 25 juillet à l'occasion d'un tournoi de volley.

La question des transports semble plus problématique : comment éviter le chaos dans une mégapole aux trains déjà bondés aux heures de pointe en temps normal ? Outre de savants systèmes logistiques pour gérer le trafic, sur route et dans les trains, les autorités vont inciter les hordes de salariés à rester à la maison. Mais la pratique du télétravail est encore peu ancrée

dans les mœurs nippones et certains experts redoutent au moment des Jeux des retards importants, voire des mouvements de foule.

En attendant, Tokyo 2020 peaufine son image écolo, dans un archipel peu exemplaire en la matière. Les médailles seront fabriquées en métal recyclé, avec de vieux téléphones et autres appareils électroniques mis au rebut, les tenues des athlètes japonais seront issues de vêtements usagés et les podiums confectionnés avec des déchets plastiques collectés auprès des habitants et dans la mer.

### Prouesses technologiques et reconstruction

Le Japon, qui se souvient avec nostalgie des prouesses technologiques de ses précédents JO d'été, en 1964, a également promis les Jeux « les plus innovants de l'histoire ». « Tokyo 2020 est une vitrine pour montrer les hautes technologies dont le Japon peut se vanter », disait il y a peu la gouverneure de la mégapole, Yuriko Koike, ci-



Le président du CIO Thomas Bach pose avec la mascotte des JO de Tokyo le 24 juillet 2019, un an avant le début des Jeux.

tant les navettes autonomes qui transporteront les visiteurs sur des trajets bien définis. Il y aura aussi une ribambelle de robots, même si pour l'heure les modèles présentés par le géant automobile Toyota, sponsor des Jeux, n'ont pas vraiment convaincu.

La flamme olympique partira le 26 mars 2020 d'un centre d'entraînement sportif de la région de Fukushima, J-Village, transformé pendant plusieurs années en site de transit pour les travailleurs

de la centrale nucléaire Fukushima Daiichi après l'accident atomique dû au tsunami de mars 2011. Le gouvernement a fait ce choix dans le but de montrer au monde la reconstruction de cette région du nord-est dévastée, même si elle est loin d'avoir recouvré sa population et son dynamisme d'avant.

Des doutes persistent par ailleurs sur le coût des Jeux, sabré par les critiques : il est désormais évalué à 1.350 milliards de yens (11 milliards d'euros). Outre des

péripiétés liées au stade et au logo, des démissions ont aussi entaché l'image des Jeux tokyoïtes. Le ministre spécifiquement chargé de l'événement a quitté son poste après des gaffes à répétition et le président du Comité olympique japonais, Tsunekazu Takeda, a renoncé après sa mise en examen en France pour corruption active dans le cadre de l'attribution de ces JO.

Source : 20 Minutes avec AFP

« La flamme olympique partira le 26 mars 2020 d'un centre d'entraînement sportif de la région de Fukushima »

## L'évolution du sport féminin : où placer la limite entre hommes et femmes ?

Une opinion de Jacques Balhazart, biologiste, neuroendocrinologue à l'Université de Liège et Jean-François Toussaint, Médecin à Hôtel-Dieu, AP-HP, Institut national du sport de l'expertise et de la performance (INSEP)

Le 12 janvier 2018, la volleyeuse Tiffany Abreu devient à 33 ans, et après cinq matches disputés, la meilleure attaquante du championnat brésilien, l'une des compétitions féminines les plus relevées au monde. Cette joueuse n'est pourtant pas répertoriée dans les archives et les statistiques de la compétition pour une raison simple : elle n'y avait jusqu'alors jamais participé. De fait et jusqu'en 2013, cette athlète jouait en Superliga, 1ère division du championnat de volley-ball masculin, sous le nom de Rodrigo Abreu. Entre les deux dates, elle réorganise sa vie en accord avec l'identité de genre qu'elle avait toujours ressentie et opère sa transition. Un parcours psychologique, médical et parfois chirurgical complexe mais désormais

accompagné selon des protocoles précis sur la plupart des continents.

La question qui surgit dans le débat public à cette occasion soulève un problème insuffisamment examiné par les instances sportives et qui se présente sous un jour nouveau. En effet, l'histoire personnelle et sociologique (la découverte du sport puis de la compétition, l'apprentissage technique complexe, l'émergence, l'espoir d'accéder au plus haut niveau puis la consécration après des années de patient travail) tout cela ne correspond plus chez cette sportive à son histoire physiologique, qui lui confère des différences de vitesse et de hauteur (au filet, au contre, ou sur les attaques aux 3 mètres) telles que les meilleures joueuses du Brésil (pourtant championnes du monde et championnes olympiques) se trouvent démunies par la puissance de leur nouvelle adversaire, interrogeant les autorités sportives internationales.

Le volley-ball brésilien n'est

pas la seule discipline mise en émoi par une telle situation : le judo féminin toutes catégories, l'athlétisme féminin (les médaillées olympiques du 800 mètres à Rio posent la question des situations d'intersexuation dans le sport), nous imposent de mieux comprendre ces phénomènes car, au-delà des médailles olympiques, plus d'une centaine de records nationaux des courses de fond et demi-fond sont actuellement détenus par des athlètes présentant cette particularité, qui concerne aussi un nombre croissant de compétitions amateurs.

En 2016, le CIO (Comité international olympique) a autorisé certaines personnes en situation d'intersexuation, nées hommes mais ayant effectué une transition de genre, à participer à des compétitions féminines, à la condition de contrôler leur taux de testostérone (mais seulement de testostérone). Or si cette molécule induit les effets principaux associés aux différences hommes-femmes, de très nombreux autres mé-



« Il existe donc vraisemblablement des facteurs biologiques qui limitent les performances féminines autant que les performances masculines, à un écart d'environ 10 %, désormais invariant. »

canismes participent aussi à la diversité des situations biologiques.

Deux écueils majeurs doivent être évités dans ce débat, trop souvent marqué par le refus d'observer lucidement la complexité des choses : éviter la discrimination, au sein du sport, des personnes qui choisissent de mettre leur corps en harmonie avec leur perception d'eux-mêmes mais éviter que cette tolérance n'aboutisse à un déséquilibre tel que le sport féminin et tous les efforts faits en faveur de son développement depuis des décennies ne s'écroulent.

### Les performances sportives

Comme les performances masculines, les performances sportives féminines sont désormais quasiment fixées. En moyenne les records mondiaux féminins se situent à environ 90 % de ceux des hommes. Ces différences sont associées à celles de taille et de masse musculaire.

Historiquement elles pouvaient aussi être attribuées à divers facteurs sociaux tels qu'un recrutement moins large, un entraînement moins organisé ou moins encadré, voire de plus grandes difficultés à s'entraîner. En accord avec ces hypothèses, la deuxième moitié du XXe siècle a montré une diminution progressive des écarts de performance avec les hommes, parallèlement à l'évolution de la situation des femmes dans la société et au développement de cultures moins inégalitaires. Cependant, et bien que les femmes participent désormais aux plus grandes compétitions en nombre équivalent, la réduction de l'écart de performance entre

les deux sexes a cessé depuis plus de vingt ans.

Il existe donc vraisemblablement des facteurs biologiques qui limitent les performances féminines autant que les performances masculines, à un écart d'environ 10 %, désormais invariant. Il faut d'ailleurs noter que l'existence de catégories différentes pour les hommes et les femmes dans les compétitions sportives n'a apparemment jamais été remise en question. Le sexe ou le genre des athlètes inscrites dans les compétitions féminines a par contre fait l'objet de controverses dans un certain nombre de cas.

Le genre d'un individu et les différents aspects de son sexe (phénotypique, hormonal, gonadique et génétique) sont habituellement corrélés mais des discordances peuvent se produire (sexe phénotypique en désaccord avec le sexe chromosomique ; sexe gonadique ou hormonal en désaccord avec le sexe génétique dans le cadre de variations du développement sexuel). Se pose alors la question de savoir quel aspect doit déterminer l'acceptation d'un athlète dans les compétitions féminines. Il semblerait logique que la réponse à cette question soit déterminée par le ou les facteurs qui apportent un avantage au niveau des performances.

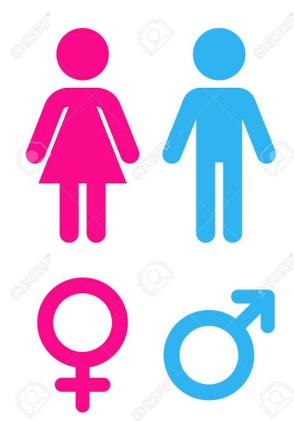
### Testostérone et performances sportives

Une concentration élevée de testostérone procure un avantage certain, comme l'attestent les différentes formes de dopage aux androgènes régulièrement détectées. Il est cependant difficile à l'heure actuelle de savoir si

le sexe chromosomique en tant que tel est susceptible de procurer un avantage sportif. En d'autres termes un sujet XY est-il plus performant qu'un sujet XX indépendamment des hormones qui lui sont normalement associées à l'instant « t » ? Rien ne le prouve à l'heure actuelle, ce qui justifiait initialement les décisions des autorités sportives d'accepter l'inscription dans les compétitions féminines d'athlètes intersexués (aux caractéristiques intermédiaires entre les spécificités masculines et féminines). Cependant, le rôle potentiel des effets organisateurs précoces des stéroïdes n'a pas été considéré dans cette optique. Par exemple, une transition homme vers femme (telle que celle de Bruce Jenner, champion olympique 1976 du décathlon, devenu Caitlyn Jenner), pour une personne qui n'est donc plus exposée à des concentrations élevées de testostérone (un traitement anti-androgène est souvent prescrit sur le long terme) s'accompagne-t-elle d'un avantage lié au fait qu'elle y a quand même été exposée pendant toutes les phases antérieures de sa vie (adolescence, enfance et vie intra-utérine) ? Ces éléments devront être pris en compte dans les décisions prochaines en les faisant reposer sur un corpus d'études solides, mettant en avant et analysant ces possibles impacts.

### Qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce qu'un homme ?

Le sexe et le genre ne sont pas des notions monolithiques. Le phénotype d'un individu dépend d'une chaîne d'événements qui conduisent du sexe chromosomique au sexe phénotypique, à l'identi-



de genre et à l'orientation sexuelle de l'adulte. Ces différents aspects sont étroitement corrélés chez la majorité des sujets mais de nombreuses discordances peuvent résulter de fluctuations de l'environnement, de variants génomiques ou de variations hormonales durant les étapes du développement. Leur impact spécifique sur le phénotype adulte est souvent difficile à évaluer. Au niveau sportif, les stéroïdes sexuels (dont la testostérone) ont un effet activateur positif direct sur les performances mais les effets organisateurs poten-

tiels de ces mêmes stéroïdes ne sont que peu ou pas connus. Il en va de même des effets génétiques directs potentiels. Le déterminisme multifactoriel des capacités sportives reste complexe et encore partiellement incompris.

C'est pourtant dans ce contexte incertain qu'il faudra décider, en connaissance de certaines causes et ayant entendu la voix de chacun, et éviter les discriminations de toute sorte. En l'absence d'un cadre éthique et d'une réflexion approfondie, les auto-

risations de sportifs intersexués dans la catégorie de leur choix, voire les trafics humains que l'on pressent déjà, seront-elles fatales au sport féminin ?

Ou bien verra-t-on certaines institutions proposer une troisième catégorie sportive, « neutre », comme la législation l'envisage déjà en Australie, en Inde, en Allemagne ou à New York ?

Source : *Ce texte a initialement été publié sur le site "The Conversation".*

## A la traîne dans la "Sports Tech", la France accélère en vue des JO de Paris en 2024

La France a pris du retard dans l'exploitation des données en matière de sport. L'écosystème numérique se développe néanmoins, et les ambitions sont grandes alors que les Jeux olympiques de Paris 2024 se profilent à l'horizon. Objectif tricolore, dans un contexte européen : égaler, à terme, les Anglo-Saxons dans le domaine de la "Sports Tech".

La France attire les grands événements sportifs. Coupe du monde féminine de football en 2019, coupe du monde masculine de rugby en 2023... et Jeux olympiques d'été en 2024, bien sûr. Pourtant, les start-up de la "Sports Tech" ont eu du mal à prendre leur essor au sein de l'écosystème numérique tricolore. "La faute à un manque de données disponibles", explique à L'Usine Digitale Arthur Leroy, docteur à l'université Paris-Descartes et à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep). La faute aussi à une culture

sportive dans laquelle la technologie n'a toujours pas trouvé sa place.

Mais à quoi cette absence de donnée est-elle due ? "Il s'agit davantage d'un problème d'ordre technique que législatif", estime Arthur Leroy, qui élabore actuellement une thèse au sujet de l'apprentissage statistique appliqué au sport de haut niveau. En clair, la France ne compilerait pas assez d'informaticiens pour compiler des données de matches ou autres performances sportives. Cela l'aurait conduite à encaisser un retard important, face à des pays anglo-saxons qui en ont pris le tournant dès le début des années 1990.

Pour autant, les clubs sportifs français, qui y voient un intérêt économique, se saisissent de plus en plus de la data. Le Paris Saint-Germain, en partenariat avec l'École polytechnique, a par exemple organisé un hackathon au printemps 2019 dans le but de recruter un analyste.

L'écosystème numérique tricolore, porté par ces grandes compétitions à venir, tend à s'emparer de la thématique. Le tournoi de tennis de Roland-Garros a entamé sa mue digitale, au travers d'un partenariat avec Infosys. La communauté French Tech Grand Reims cherche, entre autres, à développer la filière. Selon SportsTechX, les villes de Paris et de Montpellier ont concentré une grande partie des investissements dans le domaine en 2018, avec 16,5 et 12,3 millions d'euros respectivement.

Ces sommes, qui demeurent bien en-deçà d'autres mastodontes européens tels que Londres (99,5 M€) et Munich (63,5 M€) notamment, sont encourageantes. "L'objectif des Jeux olympiques de 2024 à Paris me paraît un peu juste pour rattraper notre retard, souligne Arthur Leroy, qui suggère la possibilité d'un recueil automatique de données via les licences sportives. Mais le travail en cours portera certainement ses



ses fruits à long terme, par exemple à Los Angeles en 2028." En Europe, les investissements ont progressé de

27,4 % entre 2017 et 2018 (285,6 contre 363,9 M€). De quoi présager, à terme, un rééquilibrage avec les Etats-

Unis.

Source : [www.usine-digitale.fr](http://www.usine-digitale.fr)

## Du nouveau pour le Sport Santé en Val de Marne

Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

Un décret du 30 décembre 2016 précise : Le médecin traitant peut prescrire [au patient atteint d'une affection de longue durée] une activité physique dispensée par l'un des intervenants suivants :

1° Les professionnels de santé mentionnés aux articles L. 4321-1, L. 4331-1 et L. 4332-1 ;

2° Les professionnels titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'activité physique adaptée délivré selon les règles fixées à l'article L. 613-1 du code de l'éducation ;

3° Les professionnels et personnes qualifiées suivants, disposant des prérogatives pour dispenser une activité physique aux patients atteints d'une affection de longue durée.

Ce décret – rentré en application le 1er mars 2017- vient ainsi compléter l'article initial, en apportant des détails quant à l'identité des personnes habilitées à dispenser une activité physique aux personnes atteintes d'ALD.

La liste de ces ALD représente un groupe de 30 maladies qui nécessitent un traitement particulier et un suivi

prolongé (article L. 322-3 du Code de la Sécurité Sociale). La liste ALD30 recouvre toutefois une grande diversité de pathologies - elle compte ainsi dans ses rangs les deux types de Diabète, les Cancers, des troubles de la personnalité, etc.

### Qui rembourse quoi ?

Si la loi prévoit que les affections de longue durée sont prises en charge intégrale de leurs frais de traitement, le décret n'évoque pas la question du remboursement. Quelques assurances (comme la MAIF) et mutuelles (comme la Mutuelle des Sportifs) ont donc développé leurs propres solutions, et proposent de rembourser des cours pris avec des Coachs APA.

Certaines collectivités ont emprunté une voie similaire. Strasbourg propose ainsi depuis 2012 la gratuité – pendant un an – des séances de sport sur ordonnances.

Dans le Val-de-Marne, la position de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM 94) a évolué dans la dernière période :

Dorénavant une aide financière est prévue pour les personnes atteintes d'ALD :

. Elle pourra s'élever à 70% du coût de l'adhésion à une association certifiée\* prescrite (dans la limite de 300€/an) et soumise à des conditions de ressources.

♦ La CPAM prendra aussi en

charge, dans la limite de 120€/an, à hauteur de 70% du coût d'un bilan initial de la condition physique de l'intéressé.

Concernant la formation « sport-santé » organisée par le CDOS 94 : elle se déroulera les vendredi 18 et 25 octobre au siège à Gentilly. A l'issue de cette formation, le CDOS délivre une attestation qui permet à la structure du stagiaire d'être certifiée. Les inscriptions sont ouvertes et seront clôturées le 18 septembre car la première partie est sous forme « distancielle » : pour celle-ci les documents sont envoyés un mois avant le début de la formation, durant lequel ils sont étudiés par le stagiaire.

Par ailleurs une « table ronde » sport-santé sera organisée vraisemblablement à Gentilly durant la seconde quinzaine de novembre. Son objectif est de contribuer à tisser un réseau local d'intervenants dans le domaine du sport santé : médecins, professions para médicales, enseignants en Activités Physiques et en Sport.

Scoop donnera davantage de détails, particulièrement sur le sujet des prises en charge par la CPAM, avec les modalités pratiques lorsqu'elles seront confirmées par la CPAM, dans une prochaine parution.

